

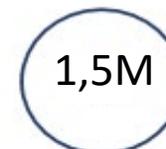
Préconisations à l'usage des enseignants
réalisé par le CTN

pour une pratique en toute sécurité dans un
contexte de déconfinement Covid-19

(valable jusqu'au 22 juin 2020)

LES CONSEILS AUX ENSEIGNANTS

*Pratique
extérieure*



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO & ASSOCIÉES

Que faire?

Attention !

ce guide ne substitue pas au guide
édité par le ministère des sports

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidepratiquesalternatives.pdf>

C'est un outil complémentaire
pour favoriser
les bonnes pratiques .

1.Organisation du lieu et accueil des pratiquants

2.Pendant la séance

3.Lors du départ des pratiquants



1

Organisation du lieu et accueil du pratiquant

- Pour les enseignants : être en capacité de justifier de sa qualification en cas de demande par les autorités (copie du diplôme BF ou carte professionnelle pour les CQP-BEES-DEJEPS-DESJEPS)
- Favoriser le principe de réservation afin d'établir la liste des pratiquants attendus pour la séance (maximum 10 personnes y compris l'enseignant) ;
- Choisir un lieu de pratique adapté (plan et sans obstacles pouvant gêner la pratique, éviter lisière de forêts (saisonniers)...) ;
- Matérialiser un espace pour chaque pratiquant correspondant à 4m² en position statique notamment pour l'aïki-taïso, à l'aide de repères au sol garantissant le respect d'une distance d'au moins 1,5m latérale;
- Définir un emplacement spécifique pour que chacun dépose ses affaires isolément et espacés ;
- Mettre en place un sens de circulation facilitant le respect des distanciations sociales entre les pratiquants ;
- Suggérer aux pratiquants de venir en tenue dans la mesure du possible ;
- S'assurer que le pratiquant amène une bouteille d'eau, une lotion hydroalcoolique, des mouchoirs, masques ...;
- Demander aux pratiquants de venir avec leurs armes (aucun prêt à d'autres pratiquant n'étant autorisé)



2 Pendant la séance

- Le contact est formellement proscrit ;
- Mise en place de situation/exercice « seul » (aïki taïso, suburi...) en vous assurant de maintenir un espace égal à 4m² (position statique)
- Seuls les katas de bokken et jo sont autorisés si la distance latérale de 1,5m est respectée
- Les distances de sécurité doivent être au minimum :
 - ✓ **4m² en statique,**
 - ✓ **1,50 m de distance latérale entre les pratiquants,**
 - ✓ 5 mètres en marchant,
 - ✓ 10 mètres en courant.
- Attention, les assauts en miroir ne sont pas autorisés pour le moment

3 Le départ du pratiquant

- C'est la fin du cours! Ne pas se relâcher dans le maintien de la distanciation sociale et des gestes barrières.... ;
- Ne pas oublier de définir un sens de circulation pour que les pratiquants ne se croisent pas à moins d'1,5m en récupérant leurs effets personnels ou veiller à étaler le processus pour faciliter le respect de la distanciation sociale ;
- Inciter les pratiquants à repartir dans la même tenue ;
- Les éventuelles discussions après la pratique doivent se faire dans le respect des règles de distanciation sociale, le port du masque est de mise si la distance d'1,5m n'est pas respectée.

